


REPUBLIQUE DE MADAGASCAR
 Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts
 Ministère de l'Énergie et des Mines



Conférences-débats sur des exemples de valorisation durable de produits forestiers

Antananarivo, 19 et 20 avril 2006

Organisation :
 Projet FFEM Biodiversité (Cirad, Fofifa, Essa, WWF Madagascar, Seca)
 CIRAD (Centre de Coopération internationale en recherche agronomique pour le développement)
 FOFIFA (Centre national de la recherche appliquée au développement rural)
 ESSA (Ecole Supérieure des Sciences Agronomiques)



1

Qu'est-ce qu'une exploitation raisonnée ?

Par Razafindrianilana Norbert, Ingénieur forestier Responsable des actions forestières au Projet FFEM-Biodiversité

2

Deux hypothèses

Il est possible de prélever des produits forestiers ligneux sans forcément mettre en péril la pérennité de la forêt

Il est possible d'estimer le temps de repos nécessaire pour que la forêt se reconstitue

3

Démarche pour l'exploitation raisonnée dans le cas des transferts de gestion appuyés par le FFEM

Définition des objectifs

- Valorisation des bois d'œuvre
- Optimisation des droits coutumiers
- etc.

Zonage

Inventaire forestier

PAGS

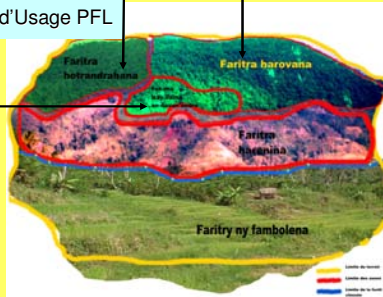
4

ZONAGE

Zone de production

- Exploitation BO
- Droit d'Usage PFL

Zone de protection



5

INVENTAIRE DES BOIS D'OEUVRE

1ère étape : Estimation des stocks

Par un inventaire « simplifié »

- ✓ Nombre placettes ajusté
- ✓ Sélection de paramètres à relever
- ✓ Sélection d'espèces « objectifs »
- ✓ Seuil d'inventaire allégé
- ✓ Précision de l'estimation acceptable

6

INVENTAIRE DES BOIS D'OEUVRE

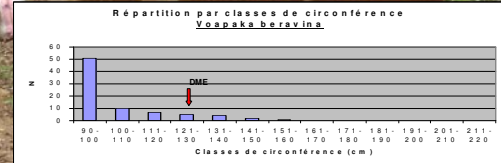
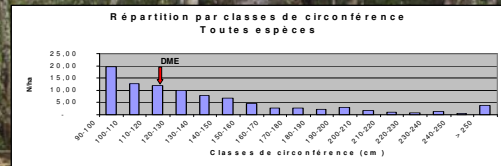
2ème étape : Fixation d'un quota annuel de prélèvement

Mesures et précautions

- ✓ Durée de rotation
- ✓ Diamètre minimum d'exploitabilité ou DME
- ✓ Intervalle de confiance des résultats
- ✓ Structure diamétrique des espèces objet d'exploitation

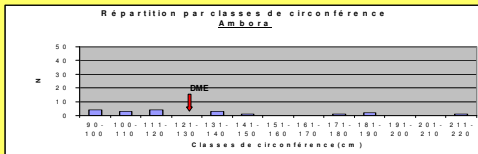
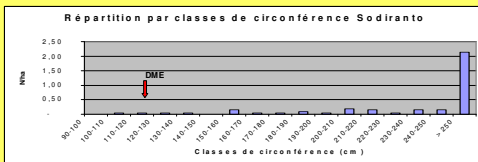
7

Résultats des mesures



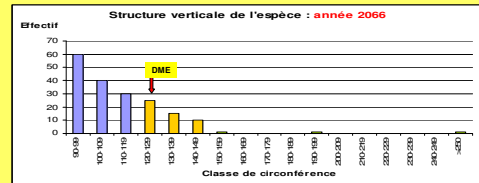
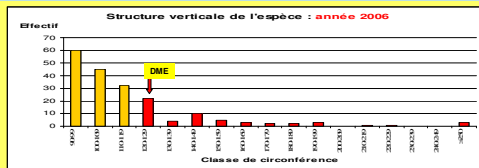
8

Espèces particulières



9

Renouvellement des stocks au cours de la durée de Rotation de 60 ans



10

Cas des produits ligneux pour le droit d'usage

- 1- Evaluation des besoins de la population
- 2- Estimation des stocks disponibles
(Seuil d'inventaire : $\varnothing > 5\text{cm}$)
- 3- Fixation du quota annuel ou de la surface annuelle de prélèvement autorisé
- 4- Délimitation de la zone d'accès au DU

11

Bois énergie

Même démarche que le bois d'œuvre

Quota : par contenance

Inventaire :

- stratification a priori
- précision fonction du taux d'échantillonnage préfixé

DME : conforme avec la clause d'exploitation charbonnière

12

A photograph of a lush green forest with tall trees and dense foliage, serving as the background for the text.

PERSPECTIVES

« Utiliser des approximations est toujours mieux que de ne rien faire ! »

Mais on peut aussi penser à améliorer l'approche

- système de suivi de la forêt pour vérifier que les prélèvements sont supportables
- continuer les recherches pour mieux comprendre comment la forêt se régénère

13